

PERSPECTIVES DE SANTÉ 2025

6 PORTRAITS POUR COMPRENDRE LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE DANS 10 ANS



Hugo, nouveau-né



*Sandrine,
femme énergique*



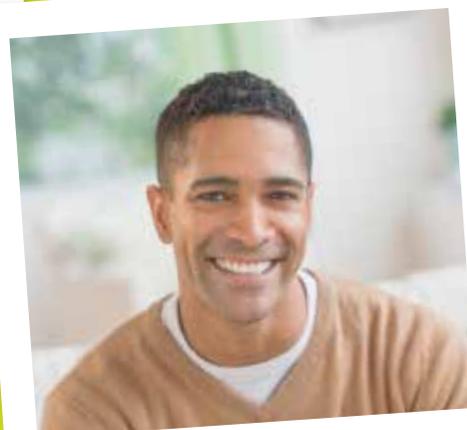
*Philippe, quinquagénaire
dynamique*



*Denise, vivre
le grand âge*



*Madeleine, grand-mère
épanouie*



*Bruno, gestionnaire
de sa maladie*



On ne peut plus dire en 2014 que l'on est en bonne santé si l'on est en mauvaise santé dentaire. Ce constat sera encore plus vrai en 2025.



Dr Sophie DARTEVELLE – Présidente de l'UFSBD



Notre système de santé connaît aujourd'hui de profondes mutations pour assurer sa pérennité dans un contexte de crise économique et de vieillissement de la population. A l'heure des choix en matière de politiques publiques, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire fait entendre sa voix au service de la santé bucco-dentaire, ses convictions et ses ambitions pour la santé de tous les Français.

Association loi de 1901, nous représentons et mobilisons les chirurgiens-dentistes depuis près de 50 ans pour faire la promotion de la santé bucco-dentaire et d'une dentisterie axée sur la prévention. Au plus près des Français, chaque jour dans leurs cabinets, mais aussi dans les écoles, les établissements de santé, les maisons de retraite, ils voient évoluer leur état de santé et leurs préoccupations. Ils les soignent, bien sûr, mais également préviennent leurs pathologies bucco-dentaires et travaillent quotidiennement pour la santé de leurs patients. A l'instar du médecin de famille, le chirurgien-dentiste entretient avec chacun, à chaque âge, une relation de confiance et de conseil. Cet accompagnement durable est au cœur du parcours de santé bucco-dentaire, qui s'engage dès l'enfance, dans le cadre familial.

Car nous en sommes convaincus : la santé dentaire est au cœur de la santé globale, aussi bien dans ses aspects physiques que psycho-sociaux. Qu'elle soit facteur ou résultat d'une pathologie, elle est un indicateur de condition sociale et révèle les inégalités d'accès à la santé. En nous mobilisant depuis toujours pour l'éducation à la santé et la prévention, collective et individuelle, nous luttons contre ces inégalités et travaillons à préserver la santé des Français.

La profession dentaire est aujourd'hui à l'avant-garde d'une évolution indispensable et inévitable du système de santé, dont la Stratégie Nationale de Santé actuellement discutée est une première étape. L'objectif de ce document prospectif est de présenter le rôle qu'elle veut jouer demain dans le parcours de santé des Français, ses enjeux pour le bien-être physique, psychologique et social de chacun, et les moyens qu'elle propose de mettre en œuvre dès maintenant pour y parvenir.

Ces enjeux nous concernent tous. Afin qu'en 2025, tous les Français puissent sourire à leur avenir, dans un système de santé efficace et équitable, c'est aujourd'hui que l'UFSBD doit être entendue.

Sandrine, née en 1980

A 34 ans, Sandrine se sent en pleine forme. Avec une vie personnelle et professionnelle bien remplie, elle a bien d'autres projets en tête que de consulter un dentiste. D'ailleurs, elle n'est pas la seule : au moment où les jeunes gens quittent le giron familial et celui où ils ont des enfants, sa génération déserte les professionnels de santé, notamment les spécialistes. Ses dents risquent d'en payer le prix fort...

Que risque Sandrine dans les 10 ans qui viennent ?

Sandrine est dans l'âge paradisaal, où l'on se sent en pleine santé sans pour autant être vraiment si l'on s'arrête sur sa bouche... Mais, les maladies gingivales peuvent se développer à partir de 30 ans.

Adultes sur 2 et plus de 25 ans présentent des gencives saines ou parodontales (étude UFSBD et CETAJ, Fév 2003)

Quand elle mange une glace, Sandrine ne perçoit pas que sa saignée - sa sensibilité dentaire au froid - est devenue importante. C'est un signe d'érosion dentaire. L'érosion dentaire, qui touche 1 jeune adulte sur 3 (étude ESCARCE, août 2013), est provoquée par une très grande consommation de produits acides ou par un brossage trop agressif. L'hygiène bucco-dentaire est recommandée comme la recommandent les chirurgiens-dentistes.

Pour Sandrine, comme pour tous les adultes, jeunes et moins jeunes, plusieurs facteurs risquent de fragiliser progressivement la santé bucco-dentaire et de dégrader la santé globale, comme le tabagisme, une alimentation déséquilibrée, le grignotage, la consommation régulière d'alcool, une mauvaise hygiène bucco-dentaire ou le stress au travail...

2025 : le sourire de Sandrine avec l'UFSBD

CE QUI DOIT CHANGER

Les adultes, et notamment les jeunes actifs, ne doivent pas être oubliés par les actions de prévention. C'est le moment où leur capital dentaire est menacé par les maladies parodontales sans qu'ils s'en rendent réellement compte.

SI LES PRÉCONISATIONS DE L'UFSBD SONT SUIVIES :

- Sandrine attendra ses 45 ans avec un risque fortement réduit de développer une maladie parodontale chronique à un stade avancé. En effet, elle aura bénéficié d'un examen bucco-dentaire pris en charge par l'Assurance Maladie à 35 ans. Ce risque sera aussi fortement diminué par le dépistage précoce des maladies gingivales, des tabloirs des foyers de soutien des dents, et donc la possibilité d'y répondre ou de les prévenir, par des soins ou de simples gestes d'hygiène quotidiens adaptés.
- A son travail, Sandrine aura assisté à un atelier de prévention, où elle aura appris à éviter à ses dents les risques liés à son mode de vie très actif, sédentaire, et éventuellement, occasionnel. Les actions de sensibilisation et de prévention sur le lieu de travail, que l'UFSBD propose de rendre obligatoire dans les contrats collectifs de couverture complémentaire à partir de l'année 2016, permettront d'installer la prévention au plus près des patients et de prévenir les conséquences des maladies de vie et de décès sur la santé bucco-dentaire.
- Sandrine est fumeuse, il lui sera proposé par son médecin traitant ou par son autre professionnel de santé de consulter chaque année son chirurgien-dentiste pour un dépistage du cancer de la cavité buccale. Son chirurgien-dentiste pourra également le conseiller et l'accompagner dans son sevrage tabagique éventuellement par l'intermédiaire de substituts nicotiniques pris en charge par l'Assurance Maladie, ou la guérir ainsi avec un tiré de tabac.

Quelle nouvelle ? Sandrine est enceinte !
Moins bonne nouvelle, les modifications hormonales ont tendance à fragiliser ses gencives qui vont saigner fréquemment. De plus, les effets des changements métaboliques liés à sa grossesse vont favoriser les changements d'habitudes alimentaires... l'entraînant le risque carieux.

« Face aux propositions de l'UFSBD, Sandrine peut d'ores et déjà bénéficier d'une consultation chez le chirurgien-dentiste dans le cadre du parcours de santé de la femme enceinte, au 4^e mois de grossesse pris en charge par l'Assurance Maladie.

Sandrine : Je suis en bonne santé, je n'ai pas mal aux dents, pourquoi aller voir un dentiste ? »

Le chirurgien-dentiste de Sandrine : « C'est important de venir tous les ans car la maladie parodontale, qui touche les foyers de soutien des dents, n'est absolument pas douloureuse et ne débute que par un très léger saignement des gencives... »

... et les préconisations de l'UFSBD et leurs bénéfices.

UFSBD - 7 rue Napoléon, 92077 Paris - Tél. : 01 44 90 12 80 - www.ufsbd.fr - uf@ufsbd.fr

Ce dossier vous permettra de découvrir les perspectives de santé de six profils différents, avec les risques encourus pour leur santé bucco-dentaire et globale...

La bonne santé, c'est le produit d'un comportement personnel et de soins adaptés prodigués par le soignant. Pour une santé bucco-dentaire optimale, l'UFSBD a formalisé des recommandations de bonne hygiène bucco-dentaire quotidienne, qui s'adressent à tous. Ces gestes simples, qui prennent peu de temps, permettent de préserver le capital de santé bucco-dentaire et d'éviter les maladies carieuses et parodontales.

LES RECOMMANDATIONS DE L'UFSBD POUR UNE BONNE SANTÉ BUCCO-DENTAIRE



2 **brossages** par jour
matin et soir
pendant **2 minutes**



L'utilisation d'un
dentifrice fluoré



L'utilisation du **fil**
dentaire chaque **soir**



Une visite au moins **1 fois**
par an chez le **dentiste**,
et ce dès l'âge d'1 an



Une **alimentation**
variée et équilibrée

ET EN COMPLÉMENT



La mastication d'un
chewing-gum sans
sucres après chaque
prise alimentaire



Le **bain de bouche**
comme complément
d'hygiène



Hugo, né en 2014

Environ 800 000 bébés naîtront en France en 2014*. Hugo est l'un d'eux. Parce qu'il a poussé son premier cri dans un pays développé, doté de bonnes infrastructures de santé, Hugo a statistiquement près de 80 années de vie devant lui. Pour le moment, il n'a pas encore de dents. Mais elles vont compter pour l'avenir de sa santé...

Que risque Hugo dans les 10 ans qui viennent ?

Actuellement, le facteur déterminant pour l'avenir de la santé bucco-dentaire d'Hugo est... le métier et le niveau d'éducation et d'information de ses parents. Plus ce niveau est faible, plus les risques pour Hugo d'avoir des problèmes dentaires sont élevés.

En effet, la catégorie socio-professionnelle des parents conditionne de façon déterminante la santé bucco-dentaire des moins de 12 ans.

Ainsi, un rapport de la DREES de juillet 2013 précise qu'en CM2, les enfants d'ouvriers sont en moyenne deux fois plus nombreux à déjà avoir eu une carie que les enfants de cadres.

« **Sébastien, papa d'Hugo** : « Pourquoi emmener Hugo voir un dentiste alors qu'il n'a pas encore de dent ? »

Le chirurgien-dentiste de Sébastien : « Parce qu'elles vont bientôt arriver ! Cette première visite me permettra de rencontrer votre enfant, le familiariser avec mon cabinet et de vous expliquer les bons gestes et les habitudes à prendre pour garder ses dents saines. Vous serez prêt quand elles arriveront. »

Hugo : son sourire dans 10 ans, la recommandation de l'UFSBD

CE QUI DOIT CHANGER

Parce qu'ils en supporteront toute leur vie les conséquences, Hugo et les enfants de son âge ne doivent plus subir, dès l'enfance, les inégalités socio-économiques de santé. Dès son plus jeune âge, les parents d'Hugo ont un rôle essentiel à jouer pour son hygiène bucco-dentaire et l'acquisition des bons comportements quotidiens.

SI LES PRÉCONISATIONS DE L'UFSBD SONT SUIVIES...

- **Hugo aura consulté le dentiste dès l'apparition de ses premières dents !** C'est important car les caries n'attendent pas les dents définitives pour se développer. Ainsi, lors de ce premier rendez-vous, le chirurgien-dentiste aura transmis aux jeunes parents les principales techniques d'hygiène bucco-dentaire pour un nourrisson, ainsi que des recommandations d'alimentation. Il permettra ainsi d'éviter, par exemple, la carie du biberon : la désastreuse conséquence de l'exposition longue et répétée aux boissons sucrées (dont le lait infantile).
- Comme tous les enfants jusqu'à 18 ans, le parcours de santé d'Hugo passe par 5 consultations bucco-dentaires du programme M'T Dents (à 6, 9, 12, 15 et 18 ans) : elles sont devenues des rendez-vous incontournables de santé pour toute sa génération. **L'UFSBD préconise**

que ce programme soit élargi dès l'âge de trois ans. A l'école aussi, terrain de prévention et de sensibilisation privilégié, il aura rencontré un chirurgien-dentiste qui lui expliquera toutes les règles d'hygiène bucco-dentaire, dont la bonne méthode de brossage et les principes de base d'une alimentation saine et équilibrée. **L'UFSBD demande que soient multipliées ces séances de sensibilisation en milieu scolaire. Elle propose aussi de faciliter la rencontre entre le chirurgien-dentiste et l'enfant, par un dépistage individuel en présence des parents,** surtout si l'enfant n'est pas pris en charge par un dentiste de famille.

Et aussi...

- Grâce à son dentifrice et peut-être l'eau du robinet, ou encore une supplémentation, Hugo bénéficiera des effets préventifs du fluor face aux caries.
La mise en place d'un groupe de travail scientifique à la Haute Autorité de Santé sur les usages du fluor aura permis :
 - > de rendre lisibles les recommandations sur la teneur en fluor des dentifrices
 - > d'arbitrer sur les conditions de fluoration de l'eau (aux États-Unis, on estime que la fluoration de l'eau courante réduit la maladie carieuse de 20 à 40%).
 - > de réfléchir à l'introduction des dispositifs de supplémentation fluorée.



Sandrine.
femme énergique

Sandrine, née en 1980

A 34 ans, Sandrine se sent en pleine forme. Avec une vie personnelle et professionnelle bien remplie, elle a bien d'autres projets en tête que de consulter un dentiste. D'ailleurs, elle n'est pas la seule : entre le moment où les jeunes gens quittent le giron familial et celui où ils ont des enfants, sa génération déserte les professionnels de santé, notamment les spécialistes. Ses dents risquent d'en payer le prix fort...

Que risque Sandrine dans les 10 ans qui viennent ?

Sandrine est dans l'âge paradoxal, où l'on se sent en pleine santé sans pour autant l'être vraiment si l'on s'arrête sur sa bouche... Ainsi, les maladies gingivales peuvent se développer dès 30 ans.

1 adulte sur 2 de plus de 35 ans présente des signes cliniques de parodontite (étude UFSBD et CETAF, Fév. 2005)

Quand elle mange une glace, Sandrine ne perçoit pas que sa saveur : sa sensibilité dentaire au froid est devenue importante. C'est un signe d'érosion dentaire. L'érosion dentaire, qui touche 1 jeune adulte sur 3 (étude ESCARCEL, août 2013), est provoquée par une trop grande consommation de produits acides ou par un brossage traumatique : horizontal, et non vertical ou en rouleau comme le recommandent les chirurgiens-dentistes.

Pour Sandrine, comme pour tous les adultes, jeunes et moins jeunes, plusieurs facteurs risquent de fragiliser progressivement la santé bucco-dentaire et de détériorer la santé globale, comme le tabagisme, une alimentation déséquilibrée, le grignotage, la consommation d'alcool, une mauvaise hygiène bucco-dentaire ou le stress au travail...

Bonne nouvelle : Sandrine est enceinte !
Moins bonne nouvelle, les modifications hormonales ont tendance à fragiliser ses gencives qui vont saigner fréquemment. De plus, les effets des changements métaboliques liés à sa grossesse (vomissements, changements d'habitudes alimentaires...) renforcent le risque carieux.
Grâce aux propositions de l'UFSBD, Sandrine peut d'ores et déjà bénéficier d'une **consultation chez le chirurgien-dentiste dans le cadre du parcours de santé de la femme enceinte, au 4^e mois de grossesse pris en charge par l'Assurance Maladie.**

***Sandrine :** Je suis en bonne santé, je n'ai pas mal aux dents, pourquoi aller voir un dentiste ? »*

***Le chirurgien-dentiste de Sandrine :** « C'est important de venir tous les ans car la maladie parodontale, qui touche les tissus de soutien des dents, n'est absolument pas douloureuse et ne débute que par un très léger saignement des gencives. »*

Sandrine : son sourire dans 10 ans, la recommandation de l'UFSBD

CE QUI DOIT CHANGER

Les adultes, et notamment les jeunes actifs, ne doivent pas être oubliés par les actions de prévention. C'est le moment où leur capital dentaire est menacé par les maladies parodontales sans qu'ils s'en rendent réellement compte.

SI LES PRÉCONISATIONS DE L'UFSBD SONT SUIVIES...

- Sandrine atteindra ses 45 ans avec un risque fortement réduit de développer une maladie parodontale conduisant à un édentement. En effet, elle aura bénéficié d'un **examen bucco-dentaire pris en charge par l'Assurance Maladie à 35 ans**. Ce rendez-vous aura permis notamment le dépistage précoce des maladies gingivales, des faiblesses des tissus de soutien des dents, et donc la possibilité d'y remédier ou de les prévenir, par des soins ou de simples gestes quotidiens d'hygiène adaptés.

- A son travail, Sandrine aura assisté à un atelier de prévention, où elle aura appris à éviter à ses dents les risques liés à son mode de vie très actif, sédentaire, et éventuellement, stressant. **Les actions de sensibilisation et de prévention sur le lieu de travail** que l'UFSBD propose de rendre obligatoire dans les contrats collectifs de couverture complémentaire à partir du 1^{er} janvier 2016, permettront d'installer la prévention au plus près des personnes et de prévenir les conséquences des modes de vie et du stress sur la santé bucco-dentaire.
- Si Sandrine est fumeuse, il lui sera préconisé par son médecin traitant ou par tout autre professionnel de santé de **consulter chaque année son chirurgien-dentiste pour un dépistage du cancer de la cavité buccale. Son chirurgien-dentiste pourra également la conseiller et l'accompagner dans son sevrage tabagique**, éventuellement par l'intermédiaire de substituts nicotiques pris en charge par l'Assurance Maladie, et la guider ainsi vers l'arrêt du tabac.



Philippe, quinquagénaire dynamique

Philippe, né en 1960

Philippe est un quinquagénaire dynamique. A 54 ans, il ne faut pas lui parler de retraite... Philippe a des prothèses fixées notamment 2 couronnes et un bridge. Il se sent encore très jeune et veut profiter le plus longtemps possible des plaisirs de la vie. Les dix années qui viennent sont cruciales pour qu'il aborde l'âge de la retraite en bonne santé, en continuant à mordre la vie à pleines dents.

Que risque Philippe dans les 10 ans qui viennent ?

Même s'il n'aime pas l'expression, Philippe doit à présent penser à « bien vieillir » car plusieurs pathologies touchent fréquemment sa génération. Les maladies parodontales, qui peuvent affecter non seulement ses dents, menacées de chute, mais aussi sa santé globale. Il doit assurer un suivi et une maintenance de ces couronnes et bridges pour éviter des inflammations gingivales, voire des infections. Philippe est aussi concerné par les maladies chroniques, notamment cardio-vasculaires et le diabète, qui peuvent avoir des conséquences importantes sur sa santé bucco-dentaire.

« **Philippe** : « Moi, j'ai des dents en bonne santé, je le sais car je vais régulièrement voir mon dentiste. C'est vrai, j'ai les gencives qui saignent un peu... mais c'est normal, non ? »

Le chirurgien-dentiste de Philippe :
« Détrompez-vous. Les dents sont importantes, mais les gencives aussi ! Vous avez sans doute besoin de me revoir pour vérifier l'état de vos gencives et la manière dont vous vous brossez les dents. »

Philippe : son sourire dans 10 ans, la recommandation de l'UFSBD

CE QUI DOIT CHANGER

La santé bucco-dentaire doit être pleinement intégrée aux mesures en faveur du « bien vieillir », pour permettre aux Français d'aborder la retraite sereinement, et profiter des années gagnées grâce à l'allongement spectaculaire de l'espérance de vie depuis le milieu du XX^{ème} siècle.

SI LES PRÉCONISATIONS DE L'UFSBD SONT SUIVIES...

• En 2025, Philippe fêtera ses 65 ans et tous ses trimestres de retraite : une deuxième vie pourra alors commencer en toute quiétude ! Il n'a pas de soucis bucco-dentaires particuliers : il pense à voir régulièrement son dentiste depuis qu'à 55 ans, celui-ci lui a rappelé l'importance d'une visite annuelle.

Pour la santé de Philippe et tous les seniors, **l'UFSBD préconise un examen bucco-dentaire pris en charge par l'Assurance Maladie à 55 ans. Cet examen permettra entre autres de faire le point sur la présence ou non de maladies gingivale ou parodontale.**

• Lorsqu'il était encore en activité, Philippe aura également bénéficié des **interventions de chirurgiens-dentistes sur son lieu de travail, dans le cadre de la couverture complémentaire collective de son entreprise.**

« Tous les seniors doivent avoir accès à la santé dentaire. C'est pourquoi nous recommandons la formalisation d'un parcours de santé bucco-dentaire pour le « bien vieillir » avec des consultations de dépistage et de prévention chez le chirurgien-dentiste à 65, 70 et 75 ans. »



Madeleine, grand-mère épanouie

Madeleine, née en 1940

Grand-mère épanouie, à 74 ans, Madeleine pense que la vie lui réserve encore bien des plaisirs, et pour de longues années... Ses couronnes ne lui posent pas de problèmes, pas plus que sa santé pour le moment. Elle veut bien vieillir, sans perdre son autonomie ni souffrir des maux de l'âge. C'est une optimiste, Madeleine. Mais ce sujet l'inquiète tout de même un peu, pour elle, comme pour ses proches.

Que risque Madeleine dans les 10 ans qui viennent ?

Une mauvaise santé bucco-dentaire accélère la dégradation de santé de la personne âgée, la fragilise et la conduit vers la dépendance. Chez les seniors, son déclin fait disparaître le plaisir alimentaire et altère la parole, dégradant l'estime de soi indispensables à la socialisation.

Si Madeleine voit régulièrement son médecin et des spécialistes pour ses différents problèmes de santé, il est probable qu'elle fréquente moins régulièrement le cabinet de son dentiste. Pourtant, les interrelations entre santé bucco-dentaire et certaines pathologies globales (cardio-vasculaires, diabète...) nécessitent un suivi régulier.

“**Madeleine :** « Je vais voir mon médecin très souvent, il me donne toujours de bons conseils, il m'a envoyé chez des spécialistes comme le kiné... Mais il ne m'a jamais parlé du dentiste ! »

Le chirurgien-dentiste de Madeleine : « S'il ne vous l'a pas recommandé, c'est qu'il suppose que vous y allez régulièrement. Car en effet, une visite annuelle s'impose. N'attendez pas que votre médecin vous en parle ou d'avoir mal pour venir me voir... ”

Madeleine : son sourire dans 10 ans, la recommandation de l'UFSBD

CE QUI DOIT CHANGER

La santé bucco-dentaire des seniors est un facteur essentiel d'autonomie. Sa dégradation ne doit plus être considérée comme inévitable mais comme un déclencheur potentiel de dépendance et pathologies graves, qui doit être évitée par des mesures de contrôle et de dépistages.

SI LES PRÉCONISATIONS DE L'UFSBD SONT SUIVIES...

- Vivant à son domicile, Madeleine, 85 ans, aura une vie de famille et de voisinage toujours bien remplie. Attentive à sa santé, elle qui pense que « mieux vaut prévenir que guérir », aura bénéficié **chaque année depuis ses 75 ans d'un examen bucco-dentaire de dépistage et de contrôle**, lui permettant notamment d'adapter son hygiène bucco-dentaire et son alimentation à sa condition physique.
- Pour Madeleine, comme pour toutes les personnes âgées de plus de 85 ans ou en difficulté motrice, il existera des **dispositifs d'incitation à la consultation chez le chirurgien-dentiste** qui lui permettront de

préservé plus longtemps son autonomie. La plupart du temps, c'est même le médecin généraliste de Madeleine qui l'aura incitée à prendre rendez-vous chez son chirurgien-dentiste.

- Quand Madeleine ne pourra plus se déplacer seule, **un dispositif, pris en charge par l'Assurance Maladie, facilitera son transport vers le cabinet dentaire.**

« Nous préconisons que cet examen annuel soit intégré aux parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA) en ce moment expérimentés par le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales dans plusieurs collectivités locales de 8 régions de France. »



Bruno, gestionnaire de sa maladie

Bruno, atteint d'un diabète de type 2

Au début, quand il a appris qu'il était diabétique, Bruno s'est beaucoup inquiété. Puis il a appris à vivre avec sa maladie, à « faire avec », comme il dit. Bruno connaît d'autres personnes qui ont développé la même pathologie... Plus de 4% des Français âgés en moyenne de 65 ans en souffrent, dont 95% d'un diabète de type 2, généralement lié au mode de vie. Comme eux, Bruno doit veiller chaque jour sur sa propre santé. Et aussi faire particulièrement attention à ses dents...

Que risque Bruno dans les 10 ans qui viennent ?

Bruno a appris à mesurer sa glycémie, faire ses injections d'insuline... Bref, il gère lui-même sa maladie chronique, sous le contrôle de son médecin. Mais il ne sait pas que son diabète peut avoir des conséquences sur ses dents.

Il ignore que les interrelations de cette pathologie avec la santé bucco-dentaire sont importantes et exigent un suivi régulier.

En effet, les infections des gencives et des tissus de soutien des dents (maladies parodontales) peuvent aggraver le diabète. Et à l'inverse, le diabète mal contrôlé peut provoquer des infections et des caries.

Si les soins dentaires de Bruno sont pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie obligatoire, rien ne l'incite à rendre visite à son chirurgien-dentiste

annuellement, et jamais personne, lors de son programme d'éducation thérapeutique, ne lui a dit de le faire, ni pourquoi c'était important.

« Bruno : « Là, j'ai un abcès dentaire qui me fait vraiment très mal, je vais aller voir mon dentiste, j'espère qu'il va pouvoir faire quelque chose. »

Le chirurgien-dentiste de Bruno : « C'est bien entendu mon rôle d'intervenir en urgence pour vous soulager. Mais comme vous êtes diabétique, le mieux serait que je vous vois tous les 6 mois pour prévenir ce type de problème et vous éviter la perte successive de vos dents. »

Bruno : son sourire dans 10 ans, la recommandation de l'UFSBD

CE QUI DOIT CHANGER

Les dispositifs actuels visent à rendre Bruno, et toutes les personnes atteintes d'une maladie chronique, acteurs de leur propre santé en lien avec les soignants, grâce à une éducation et un suivi personnalisé. Or le volet bucco-dentaire, le plus souvent indissociable de ces pathologies, est le grand oublié de ces dispositifs. Intégré, il permettrait de limiter les facteurs d'aggravation de ces pathologies ou la survenue de problèmes annexes.

ce qui contribue à la stabilité de son diabète : c'est un cercle vertueux !

- **L'hygiène bucco-dentaire est pleinement intégrée au programme d'Education Thérapeutique** de Bruno, et son **chirurgien-dentiste est impliqué dans le suivi de son protocole de soins**, aux côtés de son médecin diabétologue et des autres professionnels de santé concernés.

SI LES PRÉCONISATIONS DE L'UFSBD SONT SUIVIES...

- Bruno a intégré sa santé dentaire dans la gestion de son diabète. **Chaque année, il s'assure que les effets de sa maladie sur son parodonte sont contrôlés lors de son rendez-vous avec son chirurgien-dentiste, pris en charge dans le cadre de l'ALD (Affection Longue Durée).** Il veille aussi à sa bonne santé dentaire. Ainsi, il savoure mieux une alimentation variée et équilibrée...



Denise, vivre le grand âge

Denise, en EHPAD

(Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)

Elle l'a repoussé autant qu'elle a pu, mais le jour où Denise ne pouvait plus faire face, seule, chez elle, à la vie quotidienne, est arrivé. Alors, elle a accepté d'entrer dans un EHPAD. Elle préfère dire « maison de retraite ». Dans ce nouveau cadre de vie, Denise a décidé de ne pas se laisser aller. Denise a un appareil dentaire complet depuis quelques années, qui nécessite une hygiène prothétique quotidienne et une maintenance régulière.

Que risque Denise dans les 10 ans qui viennent ?

Comme tous les pensionnaires d'EHPAD, Denise est exposée à la dégradation de son état de santé bucco-dentaire, qui est un facteur aggravant de son état physique et psychologique, désormais fragile.

Denise est toujours coquette : pas question pour elle de se montrer sans ce qui a toujours fait partie de sa personnalité : son sourire. Toutefois, Denise n'est plus en mesure d'effectuer l'hygiène prothétique quotidienne de ses appareils dentaires.

Et pourtant, elle a besoin de ses « dents » pour garder les plaisirs de la table : la purée, la soupe... elle trouve cela lassant, fade, alors elle mange moins, et glisse vers la dénutrition.

Enfin, sans un appareil bien adapté, bien entretenu, Denise ne peut pas parler clairement, avec assurance. Le contact aux autres est pourtant fondamental pour sa santé physique. Lui aussi empêche le repli sur soi et la dénutrition.

Aujourd'hui, 80% des résidents en EHPAD n'a pas bénéficié de consultation bucco-dentaire depuis 5 ans. Plus de 30% d'entre eux souffrent de pathologies bucco-dentaires sérieuses.

« **Denise** : « J'ai de plus en plus de mal à mâcher, mon appareil dentaire me fait mal, pouvez-vous m'aider ? »

Le chirurgien-dentiste de Denise : « Nous allons d'abord vérifier que vous arrivez à bien nettoyer vos appareils et votre bouche. Je pourrais, si besoin, organiser une aide par un membre du personnel de votre établissement. Et si cela ne suffit pas, je ferai les modifications nécessaires sur votre appareil. »

Denise : son sourire dans 10 ans, la recommandation de l'UFSBD

CE QUI DOIT CHANGER

La santé bucco-dentaire des personnes âgées dépendantes n'est pas seulement une question de confort et de bien-être. C'est la dignité de Denise qui est en jeu et ses chances de vivre ses dernières années en conservant des plaisirs quotidiens, en limitant les facteurs évitables de dégradation de l'état de santé général.

SI LES PRÉCONISATIONS DE L'UFSBD SONT SUIVIES...

- Si en 2025, Denise est toujours en EHPAD, elle y aura vécu 7 années de plus que la moyenne des pensionnaires. Le fait qu'elle aura pu y conserver une grande partie de ses plaisirs quotidiens n'y est probablement pas étranger.
- Denise aura bénéficié d'un examen bucco-dentaire **systématique à l'entrée en EHPAD, puis un examen bucco-dentaire par an effectué en établissement.**

- **Les personnels encadrants des EHPAD seront formés aux gestes d'hygiène bucco-dentaire adaptés aux personnes âgées dépendantes, ainsi qu'à l'alimentation adaptée à leur santé bucco-dentaire**, afin de prévenir le repli sur soi et la dénutrition et maintenir l'estime de soi et la socialisation des pensionnaires.
- **Les chirurgiens-dentistes seront intégrés dans les équipes gériatriques, au même titre que les médecins, infirmiers ou kinésithérapeutes.**

« Sous l'impulsion de l'UFSBD, on assiste à une prise de conscience et une reconnaissance de la santé buccodentaire dans les établissements médico-sociaux, les personnels encadrants sont sensibilisés et mieux formés et l'apport de l'intégration des chirurgiens-dentistes dans les équipes soignantes n'est plus à démontrer. Il reste à formaliser ces progrès. »

L'UFSBD en bref

Qu'est-ce que l'UFSBD ?

L'UFSBD (Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire), association loi de 1901, est l'organisme de la profession dentaire au service du progrès de la santé bucco-dentaire en France.

Agissant auprès des pouvoirs publics pour initier et faire évoluer les politiques de santé publique, l'UFSBD est aussi un acteur de terrain. Pour elle, la santé bucco-dentaire est une condition de la santé globale, non seulement physique, mais aussi psycho-sociale. L'UFSBD est engagée sur de multiples terrains via des programmes d'actions qui abordent de nombreux thèmes et ciblent les populations les plus sensibles : enfants, femmes enceintes, personnes handicapées et/ou en situation d'exclusion, résidents des EHPAD...

L'UFSBD est une structure décentralisée, structurée en un réseau d'associations départementales et régionales, coordonnée par une gouvernance nationale reconnue par les instances de santé publique.

Elle est animée par le réseau de ses praticiens adhérents et s'appuie sur des partenariats éthiques qui permettent d'intégrer la santé bucco-dentaire dans la vie quotidienne des Français.

A quoi sert l'UFSBD ?

Plus qu'une institution, l'UFSBD est **la force motrice** qui

- conçoit et diffuse des messages de prévention auprès de cibles identifiées
- interpelle les pouvoirs publics et initie le dialogue
- rassemble, informe et forme les chirurgiens-dentistes
- engage l'échange entre la profession et les autres métiers de santé et des associations de patients
- met en œuvre des actions de prévention grâce à des partenariats éthiques

En chiffres, l'UFSBD c'est, chaque année :

- 15 000 adhérents
- 1 label grand public
- 500 000 enfants sensibilisés dont 230 000 dans le cadre de M'T Dents
- 220 journées de formation et de sensibilisation en EHPAD
- 100 journées dans des centres médico-sociaux
- 60 journées d'interventions auprès des centres pour personnes précaires
- 90 formations et programmes de DPC et 3 000 participants
- 39 partenaires associatifs, institutionnels et privés
- 1 colloque de santé publique

CONTACTS RÉSEAU

Mme Christine Lecointe
Tél. : 01 44 90 72 84
christinelecointe@ufsb.fr

Dr. Jacques Wemaere
Tél. : 06 32 69 26 89
jacqueswemaere@ufsb.fr